



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 30 janvier 2020
19 heures 00

GF/DC

N° 002516

Informatique -
Convention de
délégation de gestion
de postes
informatiques.

Affiché le :

Le jeudi 30 janvier 2020 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 22 janvier 2020, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. André LECOURT (3e Adjoint), M. Cédric MAROS (5e Adjoint) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Yannick BONNET (9e Adjoint) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSÉS: M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal)

ABSENTS : M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Frédéric SACCO est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 28

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Dans le cadre du renouvellement de son parc informatique, la direction départementale des finances publiques de Vaucluse (DDFIP) propose de céder gracieusement ses anciens matériels à des associations de parents d'élèves.

Suite à sa demande, le Sou des écoles laïques s'est vu attribuer soixante postes de travail.

Une convention a été signée entre le Sou des écoles laïques et la DDFIP fixant les modalités d'attribution et de redistribution ainsi que les destinataires de ces matériels.

Cette convention précisant que ces matériels ne peuvent être utilisés que conformément à l'objet prévu par les statuts du Sou des écoles laïques, seuls les établissements et services accueillant les écoliers en seront les destinataires finaux.

Le Sou des écoles laïques ne disposant pas des ressources techniques et matérielles pour gérer ces matériels, il est proposé de déléguer leur gestion technique et administrative au service informatique de la commune d'Apt.

Les termes de cette délégation sont fixés par convention soumise à l'approbation du conseil.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
À L'UNANIMITÉ**

APPROUVE, le projet de convention avec le Sou des écoles laïques.

AUTORISE, Madame le Maire à signer ladite convention.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Dominique SANTONI**